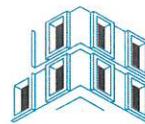




Département du Calvados
Mairie de TREVIERES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIERES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq août à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

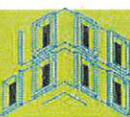
Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Valérie TANQUEREL (pouvoir donné à Martial LEGROS), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY), Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Frédéric FOSSEY

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2025-72	06/08/2025	Cinéma : convention de diffusion cinématographique et d'animation avec l'association du Cinéma le Normandy et la ligue de l'enseignement de Normandie – réseau Génériques	Approuvée
2025-73	06/08/2025	Festival de la Pomme : - devis des attelages de la Nicollerie : 432.00 € TTC - devis de l'association de la Loure : 890.00 € (pas de TVA)	Approuvée
2025-74	06/08/2025	Demande utilisation du domaine public des gérants de la poissonnerie, rue des bretons (installation de mange debout sur le trottoir pour organiser des dégustations d'huîtres, crustacées etc.)	Approuvée



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	29/07/2025
DATE D'AFFICHAGE	29/07/2025

RÉUNION du 05 août 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq août à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Valérie TANQUEREL (pouvoir donné à Martial LEGROS), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEZ-SARTHE), Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY), Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Frédéric FOSSEY

DCM n° 2025-72

Objet de la délibération

CINEMA : CONVENTION DE DIFFUSION CINÉMATOGRAPHIQUE ET D'ANIMATION

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer la convention de diffusion cinématographique et d'animation du cinéma le Normandy de Trévières avec l'association du cinéma le Normandy et la ligue de l'enseignement de Normandie – réseau Génériques

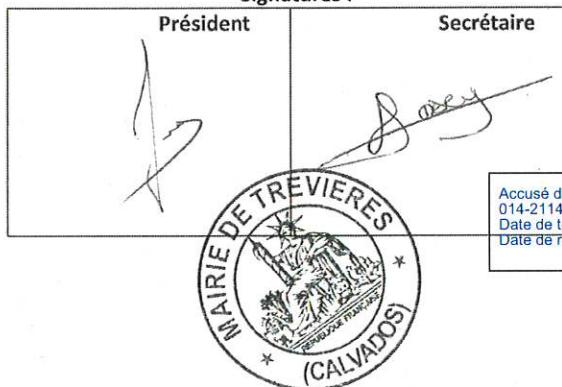
- **Vote : majorité (11 voix pour, 1 voix contre)**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

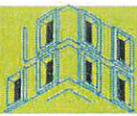
Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 06 août 2025

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250805-DCM2025-72-DE
Date de télétransmission : 08/08/2025
Date de réception préfecture : 08/08/2025



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



L'an deux mil vingt-cinq, le cinq août à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Valérie TANQUEREL (pouvoir donné à Martial LEGROS), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEZ-SARTHE), Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY), Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Frédéric FOSSEY

DCM n° 2025-73

Objet de la délibération

FESTIVAL DE LA POMME : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

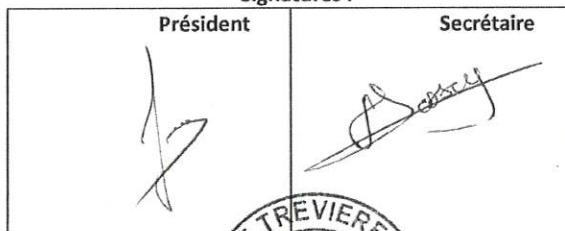
- Autorise Madame le Maire à signer le devis des attelages de la Nicollerie : 432.00 € TTC
- Autorise Madame le Maire à signer le devis de l'association de la Loure : 890.00 € (pas de TVA)
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

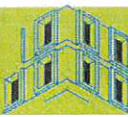
Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 06 août 2025

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250805-DCM2025-73-DE
Date de télétransmission : 08/08/2025
Date de réception préfecture : 08/08/2025



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	29/07/2025
DATE D'AFFICHAGE	29/07/2025

RÉUNION du 05 août 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq août à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Valérie TANQUEREL (pouvoir donné à Martial LEGROS), Gérald ROUSSEAU (pouvoir donné à Françoise DUSSEZ-SARTHE), Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY), Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Frédéric FOSSEY

DCM n° 2025-74

Objet de la délibération

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Vu la demande des gérants de la poissonnerie nouvellement ouverte rue des bretons : installation de mange-debout sur le trottoir pour organiser des dégustations d'huîtres, crustacées etc.

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte cette utilisation du domaine public
- Autorise Madame le Maire à en informer les gérants de la boutique.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 06 août 2025

Signatures :

